

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **20 (1884)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

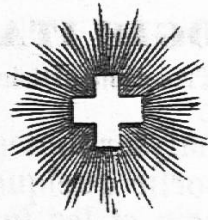
DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

GENÈVE

1^{er} JUIN 1884.

XX^e Année.

N^o. 11



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Intérêts de la Société. — Pédagogie italienne (3^{me} article). — Histoire générale : Portrait d'Alexandre-le-Grand, par Léopold Ranke. — Chronique vaudoise. — Chronique neuchâteloise (conférence du district du Locle). — Anecdotes scolaires. — Partie pratique.

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Ainsi que l'annonçait le dernier numéro de l'*Educateur*, le Comité directeur, après avoir consulté les sections cantonales, a fixé la date du IX^e Congrès scolaire aux 6 et 7 du mois d'août prochain.

Le même numéro contenait, en supplément, les chants à mettre à l'étude pour notre grande réunion.

Messieurs les rapporteurs généraux ont reçu des sections un nombre considérable de rapports. Leur travail pourra être envoyé aux membres de la Société dans la première quinzaine de juillet.

Les diverses commissions d'organisation du Congrès travaillent avec activité. Le Comité directeur et la section genevoise préparent à leurs chers collègues une réception simple, mais cordiale.

LE COMITÉ.

PÉDAGOGIE ITALIENNE

(Troisième article).

Dans l'impossibilité d'analyser toutes les œuvres de M. Alliévo, je me borne à faire ressortir quelques-unes des *tendances* du philosophe éducatif de Turin et les *lutttes* qu'il soutient, tête levée, pour ce qu'il croit être la vérité et le bien de l'humanité ou de la patrie.

L'un des plus grands fléaux de l'école pour M. Allievo, c'est la *surcharge du programme* dans les gymnases comme dans d'autres parties de l'instruction publique. Il se rencontre dans cette voie avec l'immortel auteur du *Cosmos*, Alexandre de Humboldt, qui a fait le procès aux gymnases prussiens dans des pages dont quelques-unes ont été citées par nous dans le temps. M. Alliévo reproduit plusieurs passages de M. Humboldt dans son livre intitulé la *Réforme de l'éducation*.

« Faire d'un élève un homme comme il faut, disait Humboldt, c'est chose malaisée aujourd'hui. L'indépendance de la pensée et la fermeté du caractère sont devenues impossibles avec notre système d'études. Le système dominant est devenu le lit de Procuste des intelligences. Si, à l'âge de dix ans, j'avais eu le malheur de tomber entre les mains de la culture actuelle, j'étais ruiné de corps et d'âme.

Chaque professeur a sa branche d'enseignement et regarde comme un devoir de faire de ses élèves autant de génies ; les autres branches d'étude ne sont rien à ses yeux, et le maître se comporte comme si les écoliers étaient destinés à enseigner la science que lui-même professe. »

« L'encyclopédisme, ajoute M. Alliévo, est le ver rongeur de nos écoles. »

Un autre fléau de l'enseignement, pour M. Alliévo, c'est la propension trop répandue de faire prédominer l'*intelligence*, l'entendement sur l'imagination, le cœur, la conscience ; ou on ne daigne pas s'en occuper ou on les étouffe sous un matérialisme ou un panthéisme qui détruit la personnalité de l'homme et de Dieu.

L'omnipotence de l'Etat, ou statolatrie, est, aux yeux de M. Alliévo, une autre cause de décadence pour l'éducation moderne ; on oublie que ce sont les établissements privés qui ont le plus fait pour l'avancement de l'éducation (témoin Basedow, Fellenberg, Pestalozzi) et que l'omniscience n'est pas donnée aux hommes qui gouvernent. On a fait de l'école dans la péninsule la *servante de l'Etat* comme elle l'était jadis de l'Eglise. L'Etat peut instruire, oui, mais jamais éduquer. Aussi a-t-on bien fait de changer le nom de ministère de l'éducation en celui de ministère de l'instruction publique. Or, la principale chose pour l'individu comme pour la société humaine, c'est la formation des caractères, le respect de la personnalité, de la dignité humaine. On sent cependant si bien que l'éducation morale devrait toujours

aller de pair avec l'instruction que partout se pose la question de savoir comment on pourrait les réunir et former l'homme moral en même temps que l'être intellectuel, car l'homme vrai c'est l'*homme intérieur*.

M. Alliévo s'élève ensuite contre la tendance à confondre, à égaliser *complètement* l'instruction des deux sexes, en faisant ressortir les caractères qui les séparent et qu'il énumère comme suit :

Activité — réceptivité.
Force — grâce.
Raison — sentiment.
Courage — résignation.
Justice — indulgence.
Volonté — cœur.

Tout en admettant, comme M. Alliévo, une différence essentielle entre l'homme et la femme, différence suffisamment indiquée par la nature elle-même, c'est-à-dire par la conformation de la femme, mais qui n'implique aucunement dans notre pensée une infériorité chez cette dernière, nous pensons que quelques-unes des qualités qu'il réclame pour l'homme sont aussi nécessaires à la femme, le *courage* et la *force*, par exemple. Ne serait-ce que par la nécessité où elle se trouve trop souvent de suppléer à l'absence de travail ou d'énergie du chef de la famille, quand ce dernier, ce qui arrive, la néglige, l'abandonne ou lui est plutôt à charge qu'autre chose. Que de *courage* et de *force* il faut alors à la pauvre femme !

Sur l'omnipotence de l'Etat, il y aurait aussi quelque chose à redire. Il est des pays, et je pense que l'Italie méridionale est de ce nombre, où l'action des particuliers est faible ou nulle, et où, si l'Etat n'agissait pas, tout progrès serait compromis ou ajourné à long terme. Un peu de contrainte, le P. Girard le proclamait dans un de ses discours publics, est alors nécessaire.

« Pour la multitude, disait le grand pédagogue, en 1816, l'instruction est un insigne bienfait. Mais il faut toujours un peu de violence pour la lui faire accepter. »

La famille, dit encore M. Alliévo, est l'œuvre de Dieu, l'Etat l'œuvre de l'art, un produit conventionnel. Le droit de la famille doit donc primer celui de l'Etat.

Que la famille ait ses droits et que l'Etat doive les respecter, nous n'en faisons aucun doute. Mais si la famille vient de Dieu comme société naturelle, l'Etat, républicain ou non, comme société civile instituée pour maintenir l'ordre, peut revendiquer la même origine divine, en vertu de la fameuse parole de l'Écriture : *Tout pouvoir vient de Dieu*.

Les rois, au temps de leur grande puissance, semblaient en avoir seuls le privilège. Mais il n'en est plus de même de notre temps.

« L'Etat, disait l'éloquent P. Hyacinthe, lorsqu'il occupait encore la chaire de Notre-Dame, à Paris (c'est-à-dire le 30 décembre 1866), c'est l'*organe supérieur de la société civile dans l'ordre moral* aussi bien que dans l'ordre matériel. Il a donc puissance sur les choses de l'âme dans la sphère naturelle, et le plus sacré de ses droits comme de ses devoirs est de surveiller l'éducation de la jeunesse. »

D'origine humaine ou divine, l'Etat a le droit et le devoir de s'occuper de l'éducation ou de l'instruction publique, sans pour cela qu'on lui accorde l'omniscience qu'il ne posséda jamais, ni une omnipotence qui irait jusqu'à la suppression de l'enseignement privé, au grand détriment de la liberté et du progrès. Surveillance et direction ne signifient pas *pouvoir absolu*.

« Les enfants, disait le roi Agésilas (que cite M. Alliévo), doivent faire à l'école ce qu'ils devront faire étant hommes. »

Ces paroles sont belles, mais il est assez malaisé d'en réaliser l'application, attendu la diversité des carrières et des professions. Nous en avons un exemple frappant dans la controverse qui s'engage partout sur la question des *travaux manuels* qu'il s'agirait d'introduire à l'école primaire.

Où nous sommes tout à fait d'accord avec M. Alliévo, c'est quand il pense que la pédagogie de son pays doit s'inspirer avant tout des traditions des pédagogues que la péninsule a produits, plutôt que des théories britanniques ou germaniques. Car, comme il le dit bien, si la *pédagogie est une et cosmopolite*, elle doit cependant revêtir la couleur des idées, des mœurs, des habitudes et du génie du peuple au sein duquel elle est appelée à se mouvoir. *Chaque pays a sa pensée*, disait très finement LaFontaine.

Où nous sommes encore avec M. Alliévo, c'est quand il blâme la façon de procéder qui consiste à jeter tous les instituteurs dans le même moule, sous prétexte de centralisation intellectuelle, d'uniformité, d'unité. Nous-même, nous nous rappelons certain discours du ministre de l'instruction publique qui vient de quitter son portefeuille à Rome, et où il appelait en propres termes une école normale une *fabrique d'instituteurs*, sans se douter qu'il y avait dans cette définition une mordante critique de cette conception de l'école destinée à former des éducateurs de la jeunesse. Et cependant, en dépit de ces tendances centralisatrices, l'Italie est une terre de liberté. Il y règne la plus entière franchise de parole à l'endroit du gouvernement. Et ce dernier, c'est une justice à lui rendre, a un assez grand respect des convictions opposées aux siennes pour placer les

professeurs qui combattent ses propositions, dans les commissions nommées pour la réorganisation des études. Ainsi a fait M. Bacelli pour M. Alliévo, d'une façon qui honorait également le supérieur et son subordonné dans la hiérarchie.

(A suivre dans un prochain numéro.)

Alexandre DAGUET.

ERRATUM. — Dans l'article sur la *Combinaison de l'histoire nationale et de l'histoire générale*, n° 10, page 146, il faut lire : *condensation excessive* au lieu de *condensation extensive*, qui n'a aucun sens.

HISTOIRE GÉNÉRALE

PORTRAIT D'ALEXANDRE-LE-GRAND

Par Léopold Ranke.

L'auteur du portrait qu'on va lire et que nous traduisons de l'allemand, est tiré du second volume de l'*Histoire générale ou universelle* (Weltgeschichte) de l'un des plus grands, sinon du plus grand des historiens de l'Allemagne actuelle, de Léopold Ranke, qui, à l'âge de 87 ans, professe encore à l'université de Berlin, comme nous le disions dernièrement dans notre article sur les *Divisions de l'histoire universelle*.

Ce qui caractérise M. Ranke comme historien, c'est d'abord la solidité, la profondeur des recherches unie à un grand talent d'exposition; c'est, en second lieu, la haute raison avec laquelle il juge les événements, qui se reflète dans un style ferme, clair, et qui, dans certains de ses ouvrages, les *Papes au XVI^e et au XVII^e siècle*, par exemple, a quelque chose de la froideur et de la rigidité du marbre. Dans d'autres de ses livres, on trouve plus de chaleur, de couleur. Mais partout les expressions caractéristiques abondent avec les réflexions judicieuses. C'est lui qui a nommé César Borgia le *virtuose du crime*. L'*Histoire universelle* participe de la haute raison des premiers ouvrages du célèbre professeur, avec plus de vivacité, de coloris. Les volumes parus ne traitent que de l'histoire ancienne, mais Ranke y jette en plus d'un endroit un jour nouveau sur la vie des peuples anciens, soit par ses recherches personnelles, soit en s'éclairant de celles des orientalistes qui ont fait faire tant de progrès à la science en ce qui concerne en premier lieu les antiquités égyptiennes, assyriennes, etc. La chronologie et la géographie, ces *yeux de l'histoire*, ont été consultés sans cesse et sur plus d'un point éclaircies par les savantes études de l'érudit de premier ordre auquel Wiche, en Thuringe, a donné le jour, et que Berlin est fier de compter parmi ses citoyens d'honneur.

A. DAGUET.

Quelle incomparable carrière de gloire a parcourue Alexandre-le-Grand ! Déjà la victoire de Chéronée peut lui être en grande partie attribuée. Elle a été suivie des victoires du Granique, d'Issus, de Gaugamèle (Arbelles) et de l'Hydaspe, remportées sous son commandement. Cinq batailles dont chacune marque une nouvelle phase de l'histoire du monde ! Avec ces faits d'armes, coïncide la prise des cités de Thèbes, d'Halicarnasse, de Tyr, de Gaza, des forteresses d'Aornos et de la ville de Malliens, dans l'Inde. Et tous ces événements forment une suite ininterrompue de hauts faits de premier ordre. La part qu'Alexandre a eue au progrès des sciences géographiques consiste surtout dans la circonstance qu'il a retrouvé et utilisé la voie des affluents de l'Euphrate et ceux de l'Indus, comme couronnement de ses expéditions grandioses. Mais, en ce qui concerne ses opérations intérieures, la principale consiste à avoir restitué au polythéisme, qui avait beaucoup souffert de la domination des Perses, la prééminence sur une très vaste étendue de territoire.

Sous ses auspices, les cultes des dieux grecs, égyptiens, syriens, se confondirent. Il usa de tolérance envers les Juifs, parce qu'il ne vit dans leur religion qu'une institution nationale. Il a subjugué les Perses sans attaquer leurs croyances. Vis-à-vis des brahmanes, il a soutenu la cause des dieux de la Grèce. Mais il apporta bien autre chose encore à l'Asie que l'Olympe grec ! C'était la conception idéale du monde en tant qu'elle peut être réalisée par les ressources humaines ; c'était aussi une littérature qui embrassait tous les côtés de la vie, la première et la plus riche qui ait jamais existé.

C'est à ces idées qu'Alexandre a ouvert et soumis l'Asie. Aux idées, il joignait la puissance qui les fait accepter. Ses victoires ont été autant de triomphes et pour la civilisation en général et pour la culture commerciale et technique dans l'intérêt de laquelle il fonda des villes qu'il se complaisait à appeler de son nom. L'alliance du polythéisme avec la civilisation est le trait distinctif, la signature de l'époque. La religion du genre humain qui surgit plus tard a conservé cette association des idées scientifiques et civilisatrices.

Tel qu'Alexandre nous est représenté, il y avait en lui quelque chose de cet idéal que les Grecs ont symbolisé dans ce Dyonisios qui, engendré par l'éclair et né de la terre (c'est la signification de Semelé), se montre irrésistible, invincible, soit qu'il porte une couronne de pampres ou le sceptre ou la coupe. Alexandre aussi aimait les plaisirs de la vie ; il était intempérant à table, bienveillant et familier dans les entretiens, généreux jusqu'à la prodigalité ; mais malheur à qui excitait sa colère ! Dans ses emportements, il perdait tout empire sur lui-même. Le mal fait, il en éprouvait le chagrin le plus amer que puisse éprouver un homme, et s'abandonnait au repentir d'un acte irréparable. Alexandre était homme dans toute la force du terme, subissant facilement les impressions contraires. Il n'évitait pas la courtisane Thaïs, mais savait honorer la mère de son adversaire vaincu, Sisygambise, la mère de Darius. En dépit de ses défauts, il conserva toujours le sens inné en lui, et comme pour ainsi dire l'instinct du grandiose et de ce qui était vraiment grand.

L'extérieur d'Alexandre offrait un rare mélange de force musculaire et de souplesse dans ses mouvements. Dans son regard, on croyait découvrir

l'expression d'une molle impressionnabilité et d'un courage léonin. Le portrait que l'antiquité avait de lui, le représentait le front haut et découvert, la chevelure rejetée en arrière, la tête légèrement inclinée vers l'épaule gauche. Le buste d'Alexandre, orné d'une inscription grecque, qui est au Louvre et qu'on croit être sorti d'un atelier d'Athènes, peut être regardé comme la copie d'un original, exécuté du vivant de ce vainqueur de l'Asie. Il respire la force d'âme, la finesse et la bonté. Le spectateur ne se détache qu'à grand'peine de ce portrait, lorsqu'il se rappelle les faits et gestes et les qualités de l'homme qu'il représente.

CHRONIQUE VAUDOISE

Deux faits dont on ne peut encore mesurer la gravité se sont produits dans notre vie scolaire vaudoise durant cet hiver : l'un, c'est l'institution des cours du soir pour les jeunes gens de 16 à 19 ans; l'autre, ce sont les modifications apportées au mode d'examen dans les écoles primaires.

Il faut chercher l'idée première des cours du soir dans le chauvinisme qui nous est propre : *Il n'y en a point comme nous*, est un axiome essentiellement vaudois. On l'a cru longtemps; on se plaisait à vanter notre système scolaire; on en étalait les mérites; les étrangers viennent nous copier, pensait-on. Puis, un beau jour, quelqu'un imagina en Suisse, les examens de recrues. Le rang obtenu par Vaud fut d'abord bon : 5^e et 4^e; puis un peu moins bon : 6^e, puis humiliant : 11; décidément on ne pouvait plus dire : *Il n'y en a point comme nous*. Il y avait au moins cinq ou six cantons confédérés qui nous valaient certes bien puisque nous occupons, en moyenne le 6^e rang, déjà bien honorable pour une population en partie alpestre, presque partout agricole, en minorité industrielle; mais cette chute au 11^e degré avait trop froissé notre modestie indigène pour qu'on ne cherchât pas à faire remonter l'échelle à notre jeunesse recrutée.

D'autre part, on pensait que les cours du soir complétant l'instruction primaire, permettraient d'être moins sévère dans l'application de la loi en ce qui concerne la fréquentation de l'école; on s'imaginait aussi que nos jeunes gens, ayant commencé à entrevoir les lacunes de leur instruction, se jetteraient avec avidité sur cette pâture intellectuelle qu'on voulait leur offrir. Cette idée fut couvée, caressée pendant longtemps par nos hommes d'Etat, et finit par se traduire en un projet qui fut adopté, non avec beaucoup d'enthousiasme, par le Grand Conseil, mais par une majorité suffisante pour le faire passer à l'état de loi.

Cette loi institue dans toutes les communes où se trouvent une ou des écoles desservies par des régents, des cours complémentaires, du 1^{er} novembre à fin février, gratuits pour les jeunes gens et aussi pour les maîtres, car on ne leur a alloué pour toute rémunération que le sentiment d'avoir rempli un devoir civique.

Les cours s'ouvrirent, ici, dès les premiers jours de janvier, ailleurs en février, et même quelque part... jamais. Ils marchèrent généralement

bien ; il est vrai de dire, pour expliquer cet acte de vertu de nos jeunes gens, que le chef de section était derrière, prêt à réprimer militairement toute infraction à la discipline. Le programme de ces cours, sans être trop chargé, pousse quelques pointes bien assez hasardées ; par exemple, il prescrit la règle de trois *directe et inverse*, terminologie tombée en désuétude, même les escomptes *en dedans et en dehors*. L'histoire suisse, l'instruction civique, la géographie de la Suisse, la lecture avec compte rendu, des exercices de rédaction, puis l'arithmétique et la connaissance du système métrique forment un ensemble de leçons assez complet, mais fort difficile à parcourir en deux séances de 1 1/2 heure chacune par semaine. Bref, on a fait ce qu'on a pu, et je crois qu'en somme ces cours ont rafraîchi la mémoire d'un bon nombre de jeunes gens qui avaient un peu oublié ; quant à ceux qui n'avaient jamais pu pénétrer les mystères du système métrique, de la règle de trois ou des trois pouvoirs qui régissent tout Etat bien constitué, ils en sont sortis comme ils y étaient entrés. Les régents ont naturellement vu arriver le 1^{er} mars avec un sentiment de soulagement que vous comprenez.

Comme sanction, un examen de sortie était prévu. Il fut dirigé, dans chaque chef-lieu de section militaire, par un délégué de l'Etat assisté des présidents des commissions locales. Les résultats plus ou moins satisfaisants doivent dispenser de la fréquentation subséquente les jeunes gens qui les ont subis avec honneur. Bon nombre avaient été préalablement dispensés des cours par le fait que leur instruction était reconnue suffisante : un certificat scolaire, le bulletin de la dernière année ou le résultat du dernier examen étaient les documents établissant les capacités de ceux qui avaient demandé leur libération. L'examen eut donc lieu, ici avec une singulière sévérité, là avec une indulgence commandée par le bon sens et surtout par la brièveté des cours donnés cet hiver. Comme exemple de la tendance peu pratique donnée à ces examens, permettez-moi de vous citer le sujet de composition infligé à ces jeunes gens dans une commune rurale : « Rapports de la Suisse avec les Etats étrangers dès le XV^e siècle à nos jours. » Qu'en dites-vous ? monsieur Dagnet¹. Comme exercice d'arithmétique, un problème d'*intérêts composés* ! Quand un expert arrive dans un examen avec des prétentions semblables, on peut bien l'accuser sans lui faire tort, d'avoir envie de vérifier une fois de plus le proverbe : *Quand on veut noyer son chien, on dit qu'il a la rage*, traduction vulgaire : quand on veut prouver que des jeunes gens ne savent rien, on choisit des sujets tels que ceux-là. Tous les experts ne furent pas de cette force ; bon nombre s'en sont tenus, avec raison, à des sujets de composition tirés de la pratique journalière : rédaction de lettres, courts récits, actes sous seing privé les plus usuels, problèmes simples sur les intérêts, etc.

Les résultats de ces examens furent généralement en-dessous de ce que les experts attendaient ; ils auraient dû se souvenir que les cours n'ayant eu qu'une très courte durée, que tous les bons sujets en ayant été éliminés, ils se trouvaient en face de jeunes gens tels que l'école les avait lâchés, un, deux ou trois ans auparavant, avec tous les déchets d'instruction en moins.

Cette explication était trop simple pour qu'on s'y arrêtât ; on a préféré

1. Je dis que celui qui a posé la question aurait eu de la peine à la résoudre.

accuser les programmes des résultats négatifs des examens. L'*Echo du Rhône* a ouvert les feux ; d'autres journaux, la *Feuille d'Avis d'Aigle*, la *Revue*, le *Journal de Château-d'Oex* ont publié des articles plus ou moins bienveillants, mais où les accusations portées contre le programme ne sont pas toujours motivées. Du reste, il est de mode, depuis quelque temps, de faire remonter à ce malheureux programme toutes les défaillances de notre instruction primaire ; il n'y a pas jusqu'à la Société d'utilité publique, composée pourtant de gens qui nous veulent du bien, mais qui ont le tort, pour la plupart, de parler d'une chose qu'ils ne connaissent pas, ou du moins que très imparfaitement, qui ne voit reproduire dans toutes ses séances les mêmes charges contre le programme, agrémentées d'anecdotes plus ou moins piquantes sur la manière dont certains régents entendent leurs obligations. Ces amis de l'école si empressés oublient que si le programme est trop chargé pour les intelligences moyennes, il ne l'est pas trop pour celles qui peuvent recevoir une instruction plus complète ; heureusement, ceux-ci forment une fraction assez notable de notre population scolaire ; on ne doit pas la sacrifier à celle qui, malheureusement, ne peut pas digérer une nourriture intellectuelle plus substantielle. On dirait que toutes leurs sympathies sont pour les faibles auxquels il faut sacrifier les forts. C'est le cas de dire : Que Dieu nous garde de nos amis !

(A suivre).

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

CONFÉRENCE (officielle) DU DISTRICT DU LOCLE

Nous recevons de M. Knapp, sur cette conférence qui a eu lieu le 12 mai à la Brévine, un article que son étendue nous contraint à abréger. Nous en extrayons les détails les plus saillants.

Soixante instituteurs étaient présents, présidés par M. Luginbühl. MM. le pasteur Blanc, Paul Dubois, directeur des écoles primaires du Locle, Porchat, ancien directeur d'école, et aujourd'hui rédacteur du *National suisse*, honoraient la réunion de leur présence.

La première question traitée fut celle des *travaux domestiques*. M. Knapp, dans un travail écrit, propose de maintenir les devoirs à domicile, mais en les réduisant, pour les degrés inférieurs surtout. « C'est à l'école, dit M. Knapp, et non à la maison, que l'élève doit s'instruire. »

Dans la discussion, aucun des sociétaires ne se prononce pour l'abolition, et les conclusions suivantes sont votées sur la proposition de M. Porchat :

- 1° L'utilité de travaux domestiques est admise ;
- 2° Dans la règle, ces travaux ne prendront qu'une demi-heure pour le degré inférieur et une heure dans le degré supérieur ;
- 3° On verrait avec plaisir la création de classes spéciales pour la préparation des travaux domestiques.

La conférence s'occupe ensuite de ce qu'on appelle, dans le canton de Neuchâtel, la *haute paye*, c'est-à-dire d'un traitement supplémentaire¹. La

1. *Haute paye* est un terme militaire et se dit ordinairement de la double solde qu'on accorde aux troupes. Voir Littré.

conférence émet le vœu de la voir voter ; mais c'est surtout dans la création d'une caisse de retraite que le corps enseignant voit le plus sûr moyen d'encourager les instituteurs de mérite, et de les retenir dans l'enseignement.

Le corps enseignant désirerait voir les commissions d'éducation témoigner leur satisfaction aux instituteurs capables et dévoués, par leur promotion à un poste supérieur ; on exprime également le vœu que les institutrices appelées à desservir un poste précédemment occupé par un instituteur, reçoivent le traitement de leur devancier.

Un joyeux banquet a clos la conférence. On y a entendu de belles et bonnes paroles de MM. Blanc, Porchat, Knapp et de M. Roulet, le doyen du corps enseignant ; les discours alternaient avec des chants et des déclamations.

ANECDOTES SCOLAIRES

A l'école. — Une maman à l'instituteur : « Je ne comprends vraiment pas que mon fils soit le vingt-cinquième de sa classe. A la maison il est fort gentil. Il fait surtout très bien les commissions... » (*Textuel*).

Devant la commission scolaire. — Le Président : « Charles, quelle est la capitale de la France ? »

Charles : — Paris.

— Et de la Belgique ?

— Bruxelles.

— Bien. Et de la Suisse ?

Silence de l'écolier.

— Comment, tu ne connais pas la capitale de ton pays ?

— Monsieur, *on ne nous y a pas appris*¹.

Dans un examen de baccalauréat, on demandait à un candidat : « Pourriez-vous nommer l'un des principaux Pharaons de l'Égypte ? »

Le candidat, qui ne manquait ni de connaissances ni d'intelligence, mais que deux jours d'examen avaient énervé, répondit : *Putiphar*.

Une institutrice de Berlin donnant une leçon de géographie, demanda à l'une de ses élèves qui était Colomb ? L'une des jeunes filles, une Elise quelconque, répondit : « Colomb était un oiseau. » Lorsque les rires par lesquels fut accueillie cette réponse eurent un peu cessé, la jeune fille chercha à justifier sa réponse en disant qu'en parcourant le livre de lecture de sa sœur aînée, elle avait vu un récit intitulé : *L'œuf de Colomb*. Il se fait parfois, disent à ce sujet les *Freie pädagogischer* de Vienne, des confusions étranges dans l'esprit des enfants, et on pourrait même ajouter des grandes personnes.

1. La Suisse, il est vrai, n'a pas précisément de capitale. L'enfant aurait pu et dû cependant savoir le nom de la ville fédérale ou siège des Conseils de la nation.

2. Cette réponse rappelle celle d'une recrue à l'expert pédagogique qui lui demandait quels étaient les plus grands hommes du canton de Neuchâtel, question étrange, pour ne rien dire de plus.

PARTIE PRATIQUE

FRANÇAIS

DEGRÉ INFÉRIEUR

DICTÉE. — J'arrose ma petite fleur. Tu gâtes ton nouveau jouet. Il déchire son habit neuf. Je donnais mon beau livre à ton jeune frère. Cet écolier paresseux négligea son travail. Il ressemblait au papillon léger. Je montrai le chemin à un étranger. Tu consolas ce pauvre malade. Le laboureur diligent cultivait son champ. Le renard rusé étrangla notre poule. Le chasseur adroit tuera ce renard. Il agaça un chien. Le petit menteur méritait ce reproche.

EXERCICES. — 1. *Vocabulaire* : jouet — papillon — léger — étranger — malade — laboureur — diligent — étrangler — chasseur — agacer — reproche.

2. *Conjuguer* les verbes arroser — agacer — négliger — aux temps simples de l'indicatif.

3. Ecrire en colonnes les noms, les déterminatifs, les adjectifs et les verbes de la dictée.

4. Ecrire la dictée au pluriel.

5. Ecrire cinq noms précédés d'un déterminatif et suivis d'un adjectif.

DEGRÉ MOYEN

DICTÉE. — Je conduis. Je suis conduit. Je me conduis. Je me suis conduit. J'ai été conduit. Mon ami me répondra. Ma sœur m'écrira. Ecris-moi. Ne m'écris pas. Tu te fatiguais. Fatigue-toi. Tu t'enorgueillis. Ton ami te prêtera un livre. Rends-toi justice. Il se corrigea. Il se reprocha son emportement. J'aperçois la locomotive. Je l'aperçois aussi. Penses-tu à ton ami ? J'y pense. Va-t-il dans la forêt ? — Il y va. Irai-je à la montagne ? — Vas-y. Tu donneras du pain à ce pauvre. Mon camarade lui en donnera également. Donne du pain. Donnes-en. Il part en tremblant. Je ne lui envierai pas son bel habit. Guéris-toi toi-même.

EXERCICES. — 1. *Vocabulaire* : conduire — orgueil — justice — emportement — locomotive — trembler — envier — guérir.

2. Souligner les pronoms par un trait s'ils remplissent le rôle de compléments directs, par deux traits s'ils sont employés comme complément indirect.

3. Conjuguer le verbe conduire au présent de l'indicatif et au passé défini, sous la forme active, passive et pronominale.

Deux règles d'accord du participe passé.

4. Ecrire la dictée au pluriel.

5. Ecrire trois propositions renfermant un complément direct, et trois propositions avec un complément indirect, ex. : Nous cultivons *la terre*. Nous confions nos semences *à la terre*.

DEGRÉ SUPÉRIEUR

DICTÉE. — (Proposition principale et subordonnée). J'espère que mes parents seront contents de moi. Mon père regrette (regrettera) que je

m'attarde (que je me sois attardé) dans la rue. Mon père regrettait (regretterait) que je m'attardasse (que je me fusse attardé) dans la rue.

Les bienfaits que nous avons reçus de nos parents sont innombrables. les jeux auxquels les enfants se livrent avec tant d'ardeur ne leur donneront pas le nécessaire. Nous retenons bien les leçons que nous avons bien étudiées. Les boissons spiritueuses sont des poisons lents que la cupidité a préparés pour l'intempérance. Aux animaux privés de la raison échurent en partage les instincts qui les conduisent avec sûreté. Ces étoiles fixes, points brillants dans l'azur des cieux, étincellent d'une lumière qui leur est propre.

EXERCICES. — 1. *Vocabulaire* : Dérivés de : content — rue — livrer — lent — raison — partage — instinct — étude.

2. Distinguer les propositions principales et les propositions subordonnées.

3. Accord des participes. Rappeler les règles.

4. Concordance des temps du subjonctif. Rappeler les règles.

5. Construire quelques phrases semblables sur ce sujet : *La fenaison*.

Imité de G. GIRARD.

EXAMENS

Pour l'obtention du certificat d'études primaires, en mars 1884, dans le X^e arrondissement scolaire du canton de Berne (St-Imier, Sonceboz, Biemme et Laufon), sous la présidence de M. Gylam, inspecteur¹.

1. FRANÇAIS.

Composition. — *La propreté.* Votre camarade Auguste vient habituellement en classe les cheveux en désordre, les mains, la figure, les vêtements malpropres. Ecrivez-lui pour l'inviter à la propreté. Vous lui exposerez les avantages de celle-ci et les inconvénients qui peuvent résulter de sa manière d'être habituelle.

Dictée. — Sais-tu pourquoi tu dois obéir à ton maître ? Parce qu'il représente ton père qui te confie à lui, en lui donnant tous ses pouvoirs, pour qu'il fasse de toi un brave enfant, bien élevé et instruit. Tous les devoirs que tu as envers ton père, tu les as envers ton maître qui a même plus de mérite à t'aimer et à te faire du bien.

De plus, l'instituteur représente la patrie, qui le charge de préparer des citoyens éclairés, honnêtes et utiles. Elle fait de grands sacrifices pour élever ses enfants. Savez-vous ce qu'était une école autrefois ? Une pauvre bicoque mal bâtie, avec des murs sales et nus, des bancs raboteux, sans livres ni bibliothèque, où chaque enfant était obligé d'apporter, en hiver, sa bûche pour remplir le poêle. Maintenant, presque toutes les maisons d'école sont grandes, propres, bien aérées, elles possèdent des tables commodes pour étudier et écrire, des livres en abondance, des cartes magnifiques sur tous les murs, des sphères, des tableaux et des

1. Comme terme de comparaison, voir *Educateur* de 1883, n° 7, page 123. — Nous devons cette communication, comme la précédente, à l'obligeance de M. H. Gobat, professeur à l'école secondaire de Corgémont.

instruments de toute espèce pour apprendre la géographie, la géométrie, l'histoire naturelle. Tout cela coûte beaucoup, vous pensez bien, et cependant les parents n'ont plus aucune dépense à faire pour l'instruction de leurs enfants. *Il faut donc reconnaître tous ces bienfaits de la patrie et s'en montrer digne en écoutant bien l'instituteur à qui elle vous a confiés, et en remplissant bien tous vos devoirs d'écoliers.*

Citez quelques homonymes de faut (il) ;

Indiquez le complément direct dans cette proposition : « L'instituteur à qui la patrie vous a confiés. »

2. HISTOIRE BIBLIQUE

But d'Abraham en se séparant de Loth¹. — Motif de la fuite de Jacob. — Une bonne qualité de Joseph. — Principaux faits remarquables de l'histoire de Moïse. — Quel défaut de Roboam amena la division du royaume ? — Nom d'un prophète qui assista à la ruine du royaume de Juda. — Nom du précurseur de Jésus. — Que savez-vous de la jeunesse de Jésus ? — Pourquoi les pharisiens et les scribes murmurèrent-ils contre Jésus ? — A la veille de quelle fête Jésus fit-il son entrée triomphale à Jérusalem ? — Citez une parole de Jésus à Gethsemani. — Nom du disciple qui trahit Jésus ? — Comment Jésus fut-il traité devant Caïphe ? — Que dit Pilate en livrant Jésus ? — Réponse de Jésus en croix à ceux qui l'insultaient. — Dans quels termes dit-il qu'il faut pardonner ? — Morale de la parabole du pharisien et du publicain. — Actes des disciples après la mort de Jésus. — Que savez-vous d'Etienne ? — A qui donnait-on le baptême dans l'Eglise primitive ? — Noms de quelques auteurs du Nouveau-Testament.

3. GÉOGRAPHIE

Situation des points cardinaux sur une carte. — Manière de représenter les lacs sur une carte. — A quoi reconnaît-on sur une carte que Bienne est plus bas que St-Imier ? — Citez quelque chose du Jura bernois, de Bienne à Bâle. — Nommez les trois cantons et les deux grands Etats qui forment les limites du Jura bernois. — Nommez les gares, de Chaux-de-Fonds à Bienne. — A quelle hauteur au-dessus de nous se trouve la gare de votre village ? — Quel est le point le plus bas et quel est le point le plus élevé du canton de Berne ? — Affluents de l'Aar, de Berne à Olten. — Quels passages conduisent du Hasli dans les cantons du Valais, d'Uri et d'Unterwald ? — Un chemin de fer de l'Oberland bernois — Articles d'exportation du canton de Berne. — Quelques lacs situés au sud des Alpes. — Cantons qui forment la limite septentrionale de la Suisse. — Surface et population de la Suisse. — Cantons suisses où l'on parle le français. — Quatre sommets des Basses-Alpes. — Quatre fleuves ayant leur source ou des affluents dans le canton des Grisons. — Comment les glaciers sont-ils représentés sur la carte ? — Nommez trois Etats européens avec leurs capitales. — Quatre villes des

1. Nous abrégons les questions faute d'espace.

Etats-Unis de l'Amérique du nord. — Nommez l'une ou l'autre des planètes que nous pouvons voir briller au ciel.

4. HISTOIRE NATIONALE ET INSTRUCTION CIVIQUE

Nom des premiers habitants de notre pays. — Nommez quelques villes que les Romains y établirent. — Nommez quelques missionnaires qui y prêchèrent l'Évangile. — But de la Trêve de Dieu. — Que savez-vous de Rodolphe de Habsbourg ? Pourquoi les Waldstätten contractèrent-ils leur alliance ? — Conduite des Soleurois au siège de leur ville, en 1318. — Alliés de Berne, à Laupen. — Jean Roth de Rumisberg. — Quels cantons participèrent à la conquête de l'Argovie ? — Où Ital Reding souilla-t-il son nom d'une tache ineffaçable ? — Indiquez une des causes de la guerre de Bourgogne. — Nommez un grand magistrat de Zurich. — Indiquez l'une des conséquences désastreuses de la guerre de Souabe. — Quelques-unes des causes de la Réformation. — Mort de Zwingli, lieu et date. — Quelle part les cantons suisses prirent-ils à la guerre de Trente ans ? — Noms des principaux chefs de la guerre des paysans. — Nom du citoyen vaudois qui engagea le gouvernement français à intervenir en Suisse (1798). — Par quel pacte l'ancien régime fut-il rétabli en Suisse ? — Qu'est-ce qu'un gouvernement démocratique ? — Nommez quelques-unes des libertés garanties au peuple par la constitution fédérale.

5. HISTOIRE NATURELLE

Quels sont les trois règnes de la nature ? — A quoi reconnaissez-vous un animal vertébré ? — A quel ordre appartient la taupe ? — La taupe et le crapaud sont-ils des animaux utiles ou nuisibles ? Pourquoi ? — Et les oiseaux de proie nocturnes ? — Quels sont les organes de la respiration : a) des mammifères, b) des poissons, c) des plantes ? — Pourquoi est-il dangereux de vivre dans un lieu rempli de poussière ? — Soins de propreté chaque matin. — Nommez les trois parties du corps des insectes. — A quelle classe appartient la sangsue ? — Citez deux coléoptères nuisibles auxquels on fait une guerre acharnée. — Pourquoi ne peut-on pas élever le ver à soie dans les pays froids ? — A quoi servent les racines des plantes ? — Qu'est-ce qu'une plante annuelle, bisannuelle, vivace ? — Nommez trois plantes oléagineuses. — Nommez deux plantes vénéneuses appartenant à la même famille que la pomme de terre. — Les monnaies sont-elles composées d'or ou d'argent pur ? — Avec quels métaux allie-t-on les métaux précieux ? — Avec quelle matière fabrique-t-on le papier ? — Quels artisans emploient la terre glaise (argile) ? — Comment le paratonnerre peut-il préserver nos maisons des atteintes de la foudre ? — Différences entre un thermomètre et un baromètre (construction, usages) ? — Comment et pourquoi le baromètre peut-il annoncer la pluie et le beau temps ? — Qu'est-ce qui fait monter l'eau dans une pompe aspirante ?

MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES

I

Examens d'arithmétique pour l'obtention du certificat d'études primaires dans le Jura bernois au printemps 1884.

(St-Imier).

1. Une ancienne conduite d'eau comprend $29\frac{1}{2}$ tuyaux en bois de $3^m,24$ de longueur chacun. On veut les remplacer par des tuyaux en fonte. Combien faudra-t-il de ces derniers si chaque tuyau mesure $1^m,05$? (Rép.: 91 tuyaux).

2. Un parquet mesure $6^m,92$ de longueur, $5^m,85$ de largeur. Que coûte-t-il à fr. 6,65 le mq.? (Rép.: Fr. 269,21.)

3. On verse du pétrole dans une caisse en zinc de $1^m,15$ de longueur sur $0^m,55$ de largeur; le liquide atteint une hauteur de $0^m,64$. Combien vaut ce pétrole, si le litre se vend 28 centimes? (Rép.: Fr. 113,34.)

4. Un marchand a acheté 4 pièces de toile de 60 mètres chacune à fr. 1,25 le mètre. Il en a revendu la moitié à fr. 1,75 le mètre, le tiers à fr. 1,80 et le reste à fr. 1,90. Qu'a-t-il gagné en tout et combien %? (Rép.: 130 fr. et $43\frac{1}{3}$ %.)

5. Un négociant achète 150 Kg. de sirop à 66 centimes le Kg, 245 Kg de sucre à fr. 0,75 et 364 Kg. de pétrole à $29\frac{1}{2}$ cent. Faites-lui sa facture, en déduisant un escompte de $2\frac{1}{2}$ % pour paiement comptant. (fr. 382,33).

6. Un visiteur a placé 1000 fr. à la caisse d'épargne le 31 décembre 1882 et 1000 fr. le 31 décembre 1883. Que lui doit aujourd'hui (1^{er} mars 1884) la caisse d'épargne, le taux de l'intérêt étant $4\frac{1}{4}$ % l'an (sans année bissextile)? (Rép.: fr. 2056,53).

(Sonceboz).

1. Une écluse de moulin est faite avec $15\frac{1}{2}$ longueurs de planches de $4^m,80$. On veut les remplacer par des tuyaux en ciment mesurant $0^m,98$ de longueur. Combien en faudra-t-il? (Rép.: 76.)

2. Que coûtera le vernissage d'une paroi longue de $5^m,84$, haute de $2^m,9$, à raison de fr. 1,75 le mq.? (Rép.: Fr. 29,63.)

3. Une caisse, longue de $2^m,15$, large de $1^m,05$ et profonde de $0^m,84$, est remplie de pommes de terre. Que valent-elles à fr. 1,40 le double Dl.? (Rép.: Fr. 132,74.)

4. Un aubergiste mélangé 54 litres de vin à 55 centimes le litre, avec 45 litres à 60 centimes et 63 litres à 65 centimes. Il en revend la moitié à 80 cent., le quart à 85 cent., et le reste à 90 cent. Que gagne-t-il en tout et combien %? (Rép.: Fr. 38,02 et 38,93 %.)

5. Une ménagère a acheté Kg 12,5 de sucre à 98 cent. le Kg; Kg 15,2 de café à fr. 2,40, et 12 litres de pétrole à 28 cent. le litre. Faites la facture avec un escompte de 5 % pour paiement comptant. (Rép.: Fr. 49,49).

6. Un ouvrier économiste a placé à la caisse d'épargne 250 fr. le jour de la Saint-Georges¹ et autant à la Saint-Martin² 1883. Dites quel était le montant de son carnet de caisse d'épargne au 1^{er} janvier 1884, le taux de l'intérêt étant $4 \frac{1}{4} \%$. (Rép. : Fr. 508,78).

N. B. — Quatre problèmes justes au choix donnent la note maximum.

II

PROBLÈMES DE GÉOMÉTRIE

a) Ecoles primaires.

1. Un vase cylindrique en étain a 3 dm de profondeur et 2 dm de diamètre intérieurement. Les parois du vase, ainsi que le fond, mesurent 4mm d'épaisseur. Quel est le poids total de ce vase quand il est rempli d'un liquide dont le litre pèse Kg 0,9? (La densité de l'étain est de 7,29.) (Rép. : Kg 15,079...³).

2. Un cône mesure 0^m,24 de hauteur, 0^m,26 de côté et 0^m,62832 de circonférence à la base. On demande : 1° la surface totale de ce cône, 2° quelle serait sa valeur s'il était en argent massif. L'argent a pour densité 10,474 et vaut fr. 220,50 le Kg.

(Rép. : 1° 113^{dmq},0976 ; 2° fr. 5804,45).

3. Un tronc d'arbre cylindrique a 1^m,5708 de circonférence et 3 mètres de longueur. On l'équarrit à arête vive, c'est-à-dire qu'on enlève d'un bout à l'autre des bandes qui ont pour bases les segments de cercle situés en dehors des carrés inscrits dans les bases du cylindre. Quelle sera la valeur de l'arbre équarri si le mc du bois se paye 80 fr. ?

(Rép. : 30 fr.)

4. Une sphère et un cylindre ont même diamètre, et le cylindre a une hauteur égale au diamètre. Chercher le rapport : 1° des surfaces, 2° des volumes de ces deux corps. (L'élève prendra pour longueur du diamètre 1, 2, 3, ... un nombre quelconque de mètres). (Rép. : $\frac{2}{3}$).

b) Ecoles secondaires.

1. Un cône a 1^m,8 de rayon à la base et 2^m,4 de hauteur. Calculer les longueurs à prendre sur l'arête, à partir du sommet, pour avoir les points où passent les deux plans parallèles à la base qui divisent la surface latérale en trois parties équivalentes. (Rép. : 1° 1^m,732 ; 2° 2,449).

2. La surface latérale d'un tronc de cône mesure 109^{mq},9560 ; les rayons des bases ont l'un 5 mètres et l'autre 2. Quel est le volume de ce tronc ?

(Rép. : 163^{mc},3632).

c) Sociétaires.

Une pyramide régulière, dont l'arête mesure 2^m,6, a pour base un hexagone de 1 mètre de côté. Quel est le volume du prisme maximum qu'on peut déduire de cette pyramide par une section parallèle à la base?

A. Y.

1. 25 avril.

2. 11 novembre.

3. Les réponses ont été calculées avec $\pi = 3,1416$.